

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BERTOUA 1ER

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BERTOUA 1ER COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le **MINMAP**
ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 - BIS/AONO/C.BTA 1ER/CIPM/2020 Du 30/07/2020
en procédure d'urgence POUR L'ÉQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE
BONIS, COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (lot unique).

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'équipement en énergie solaire du Centre de Santé Intégré de BONIS, commune de BERTOUA 1er, Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est (lot unique).

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ♦ Lot I : Travaux préparatoires ;
- ♦ Lot II : Fourniture et pose des équipements ;
- ♦ Lot III : Fourniture et pose des appareils d'éclairage.

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2020.

- ❖ Montant prévisionnel : 15 000 000 (Quinze millions) Francs CFA TTC ;
- ❖ Imputation budgétaire : 40 531 07 641208 2242

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de BERTOUA 1er, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de BERTOUA 1er.

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BERTOUA 1er, au plus tard le **28/08/2020 à 11 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 - BIS/AONO/C.BTA 1ER/CIPM/2020 Du 30/07/2020 en procédure d'urgence POUR L'ÉQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BONIS, COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (lot unique)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune DE BERTOUA 1er le **28/08/2020 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BERTOUA 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. *Offre Administrative*

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission.;

b. *Offre technique*

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20%;

c. *Offre Financière*

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références ;
- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
- 6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 75%, (soit au moins 19 « oui » sur 25) seront examinées.

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit : 75 000 (Soixante-quinze mille) Francs CFA.

12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune DE BERTOUA 1er, aux numéros de téléphones : 696 146 132.

Ampliations:

- ✓ PREFET/LD ;
- ✓ DDMINMAP/LD ;
- ✓ CC/ARMP-Est (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPMP-BERTOUA 1^{ER} ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono ;
- ✓ Archives.

BERTOUA, le 30/07/2020

Le Maire.., Maître d'Ouvrage

Autorité Contractante



Bembell d'Ispack Olivier Cromwell